

**CONSEIL MUNICIPAL
ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE
12 SEPTEMBRE 2017**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Séance ordinaire du 8 août 2017;
4. PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
5. DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Rapport du directeur SSI;
 - 5.2. Rapport du directeur des loisirs;
 - 5.3. Rapport de l'inspecteur municipal;
 - 5.4. Rapport des travaux publics;
 - 5.5. État des revenus et des dépenses au 31 août 2017;
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1. SSI – Démission du lieutenant Jean-Philippe Foucault
 - 6.2. SSI – Nomination de monsieur Alexandre Rathé à titre de lieutenant
7. SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 7.1. Acceptation des comptes à payer au fond d'administration générale au 31 août 2017;
 - 7.2. Modification - Rémunération personnel électoral
 - 7.3. Affectation – Achat du camion-pompe au fonds de roulement
8. POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
9. SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
10. TRAVAUX PUBLICS
 - 10.1. 2017TP004 – Mandat & surveillance
 - 10.2. 2017TP003 – Extra asphaltage
 - 10.3. Contrat – Escalateurs Atlas
 - 10.4. Programme TECQ 2014-2018 (Dépôt programmation révisée)
 - 10.5. Résultat 2017TP007 – Achat Chargeuse-Rétrocaveuse
 - 10.6. Mise en vente - Chargeuse-rétrocaveuse
11. LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 11.1. Loisirs – Impression info-automne
 - 11.2. Dépenses – Installation balançoire et grimpe-singe
 - 11.3. Loisirs – Salaires arbitres et juges de ligne
 - 11.4. Bibliothèque municipale – Réussite éducative et sociale
12. DEMANDE ADRESSÉE AU CONSEILLERS
 - 12.1. Demande aide financière – Apprendre en cœur
 - 12.2. Demande aide financière – La Marg'Elle
13. VARIA
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE
16. CAUCUS
 - 16.1. Dossier Internet haute-vitesse
 - 16.2. Entente Loisirs
 - 16.3. Carré Barrières – Mise à niveau des terrains
 - 16.4. Logis au-dessus garage+salle de bain
 - 16.5. Transport E.G.L.
 - 16.6. Tack égout Shell
 - 16.4. Entrée d'eau Frédette + lettre
 - 16.5. Halloween
 - 16.6. Subvention – Sécurité civile

RÉSOLUTION NO.2017-09-212
OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de madame Carole Forget, appuyé par monsieur Jean-Marie Mercier et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'ouvrir la séance du conseil à 20h02.

RÉSOLUTION NO.2017-09-213
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

RÉSOLUTION NO.2017-09-214
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Maurice Boissy, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2017.

PÉRIODES DE QUESTIONS (D'INTÉRÊT-GÉNÉRAL)

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR SSI

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES LOISIRS

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

DÉPÔT DU RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 AOÛT 2017

RÉSOLUTION NO.2017-09-215
SSI – DÉMISSION DU LIEUTENANT JEAN-PHILIPPE FOUCAULT

CONSIDÉRANT LA résolution no.2017-09-358 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT LA lettre de démission du lieutenant Jean-Philippe Foucault reçue en date du 10 août 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit acceptée la démission du lieutenant Jean-Philippe Foucault au sein du Service de Sécurité Incendie de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville.

CONSIDÉRANT QU'afin de structurer l'organigramme de gestion un lieutenant est nommé pour chacune des équipes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Michel Monette et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit nommé le pompier monsieur Alexandre Rathé, au poste de lieutenant au sein du Service de Sécurité Incendie de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville.

RÉSOLUTION NO.2017-09-217

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER AU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE AU 31 AOÛT 2017

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'approuver les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 31 août 2017, au montant de 135,688.16\$.

RÉSOLUTION NO.2017-09-218

MODIFICATION – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT L'indexation des montants prévus au règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux publié dans un avis paru dans la Partie 1 de la Gazette officielle du Québec le 11 février 2017;

CONSIDÉRANT QUE les montants prévus par la municipalité doivent être au moins égaux à ceux prescrits par le règlement provincial;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Maurice Boissy, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents :

- Que soit adoptée la politique de rémunération du personnel électoral tel que présentée dans l'annexe I jointe à la présente résolution.

RÉSOLUTION NO.2017-09-219

AFFECTATION – ACHAT CAMION-POMPE AU FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-12-345 concernant l'affectation du fonds de roulement de l'achat du camion pour les incendies;

CONSIDÉRANT QUE dans le libellé de cette résolution on parle d'un montant affecté de 296,307.21\$;

CONSIDÉRANT QUE la facture totale après la réclamation des taxes possibles est de 270,567.98\$

RÉSOLUTION NO.2017-09-220
2017TP004 – MANDAT & SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis en place l'appel d'offres 2017TP004 pour la mise en place d'égout et d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE la firme B.Frégeau a déposée la soumission la plus basse au montant de 776,081.25\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite s'adjoindre une firme pour effectuer la surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a transmis deux invitations à des firmes concernant le mandat de surveillance soit le Groupe SM et la firme TechnoRem;

CONSIDÉRANT QUE la firme Groupe SM a décliné notre invitation dû à un manque d'effectif;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Maurice Boissy, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents :

- Que soit octroyé le contrat dans le cadre de l'appel d'offres 2017TP004 à la firme B.Frégeau au montant de 776,081.25\$.
- Que soit octroyé le mandat de surveillance des travaux de l'appel d'offres 2017TP004 à la firme TechnoRem au montant de 24,696.63\$ taxes incluses.

RÉSOLUTION NO.2017-09-221
2017TP005 – EXTRA ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis en place l'appel d'offres 2017TP005 pour effectuer des travaux mineurs de pavage à différents endroits de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis en place l'appel d'offres 2017TP003 pour effectuer des travaux majeurs de pavage sur le rang St-André;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise MSA Infrastructures a déposé l'offre la plus basse dans le cadre de l'appel d'offres 2017TP003;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise MSA Infrastructures a déposé une offre de 18,000\$ plus taxes dans le cadre de l'appel d'offre 2017TP005;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise MSA a déposé un extra de 1,900\$ plus taxes pour le planage du pont;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean-Marie Mercier et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents :

de notre plate-forme élévatrice;

CONSIDÉRANT LA nécessité de s'assurer de la bonne condition de notre plate-forme élévatrice;

CONSIDÉRANT LE dépôt du contrat d'inspection AW-1326*2 au montant de 940\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Carole Forget, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents :

- Que soit autorisée la signature du contrat d'inspection AW-1326*2.

RÉSOLUTION NO.2017-09-223

PROGRAMME TECQ 2014-2018 (DÉPÔT PROGRAMMATION RÉVISÉE)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean Cheney, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe en annexe I, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

RÉSOLUTION NO.2017-09-224

RÉSULTAT 2017TP007 – ACHAT CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis en place l'appel d'offres 2017TP007 concernant l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée le 30 août 2017 à 11h00 à l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Machinerie C.H. au montant de 106,389,95\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT UN avis juridique produit par Maître Turcot de Deveau avocats recommandant à la municipalité de qualifier de mineure l'irrégularité du délai d'un jour dans le dépôt de la résolution d'entreprise;

CONSIDÉRANT QUE l'avis juridique déposé par Deveau avocats recommande l'acceptation de la plus basse soumission;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Carole Forget, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit acceptée la soumission de Machinerie C.H. au montant de 106,389,95\$.

RÉSOLUTION NO.2017-09-225

LOISIRS – IMPRESSION INFO-AUTOMNE

CONSIDÉRANT LA résolution no.2017-08-324 du conseil municipal de Napierville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que le directeur du service des loisirs soit autorisé à procéder à une dépense approximative de 3,800\$ pour l'impression de l'info-automne.

RÉSOLUTION NO.2017-09-226

DÉPENSE – INSTALLATION BALANÇOIRE ET GRIMPE-SINGE

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement ont été nécessaires pour l'installation de la balançoire et le grimpe-singe sur le terrain du parc Michel Dumouchel;

CONSIDÉRANT LES factures suivantes pour l'aménagement adéquat :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Carole Forget, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit autorisé le paiement des factures liées à l'installation de la balançoire et du grimpe-singe pour un montant de 6,660.89\$

RÉSOLUTION NO.2017-09-227
LOISIRS – SALAIRES ARBITRES ET JUGES DE LIGNE

CONSIDÉRANT LA résolution no.2017-09-357 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE suite à la saison de soccer 2017 le club de soccer est maintenant administré via les loisirs de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville, le paiement des arbitres et juges de ligne doit être fait;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Carole Forget, appuyé par monsieur Maurice Boissy et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit autorisée une dépense de 5,716\$ pour les salaires qui seront versés aux arbitres et aux juges de ligne pour la saison de soccer 2017 suivant les salaires établis par la Ligue de soccer des patriotes soit :

CATÉGORIE	ARBITRE	JUGE DE LIGNE
U 7-8	16\$/joute	11\$/joute
U 9-10	18\$/joute	13\$/joute
U 11-12	22\$/joute	15\$/joute
U 13-14-15	24\$/joute	17\$/joute
U 16-17-18	26\$/joute	19\$/joute
U 19 ET PLUS	29\$/joute	22\$/joute

RÉSOLUTION NO.2017-09-228
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SOCIALE

CONSIDÉRANT LA résolution no.2017-09-385 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à une carte de membre pour les élèves de l'école Louis-Cyr est une mesure dédiée à la lecture;

CONSIDÉRANT QUE l'accès aux livres favorise la lecture des élèves, ce qui contribue à améliorer leurs compétences en lecture et constitue, par le fait même, un facteur de protection pour la réussite scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le CLD des Jardins-de-Napierville et son comité Persévérance, réussite éducative et sociale (CPRÈS) des Jardins-de-Napierville a le mandat de mobiliser et de sensibiliser les acteurs de la

présents:

- Que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville recommande de permettre l'accès à la bibliothèque municipale de Napierville aux élèves de l'école Louis-Cyr en créant une carte par élève de l'école Louis-Cyr;
- D'encourager la fréquentation de la bibliothèque municipale de Napierville aux élèves de l'école Louis-Cyr en ouvrant les portes de la bibliothèque un midi par semaine.

RÉSOLUTION NO.2017-09-229

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – APPRENDRE EN COEUR

CONSIDÉRANT UNE demande d'aide financière dans une correspondance en date du 13 août 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit offerte une aide financière de 100\$ à l'organisme Apprendre en cœur.

RÉSOLUTION NO.2017-09-230

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – LA MARG'ELLE

CONSIDÉRANT UNE demande d'aide financière dans une correspondance en date du 8 septembre 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents:

- Que soit offerte une aide financière de 100\$ à l'organisme La Marg'Elle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

RÉSOLUTION NO.2017-09-231

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean-Marie Mercier et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de lever la séance du conseil à 20h35.

NORMAND LEFEBVRE
MAIRE

JAMES LANGLOIS LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL &
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER